

AFRIQUE du SUD – Information du public

Par Christophe NOISETTE

Publié le 01/12/2002

Le Département de l'Agriculture a refusé de rendre publiques les informations sur les cultures et essais d'OGM en cours ainsi que la stratégie sur le long terme en rapport avec les OGM. Ce n'est que dans le cadre d'une demande officielle par le biais de l'Organisme de Promotion de l'Accès à l'Information qu'il y sera répondu. En effet, le gouvernement considère que l'association Biowatch qui en a fait la demande n'a aucun droit légal à réclamer ces informations car il considère qu'il s'agit d'informations commerciales confidentielles. L'Afrique du Sud prend ainsi le risque de dégrader ses relations commerciales avec l'Union Européenne qui réclame une transparence accrue dans ce domaine.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/afrique-du-sud-information-du-public/